

PROCES-VERBAL DE REUNION DU 6 MAI 2019

ELECTION DU COMITE



Etaient Présents :

- ◆ Dominique SAINTY
- ◆ Anne-Sophie CARLIER
- ◆ Jean-François BURETTE
- ◆ Claude RECHE
- ◆ Dr Pierre MARY

Etaient excusés :

- ◆ Dorothee LEMAIRE
- ◆ Guillaume GOURDIN
- ◆ Dr Pierre MERIAUX
- ◆ Dr Philippe CACHERA



INTRODUCTION

Cette réunion suit l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau bureau, de valider les comptes et évoquer les projets présentés lors de l'Assemblée Générale.

ELECTION DU BUREAU

Le Président propose de passer à l'élection

Les Membres présents se réduisant à l'ensemble du Bureau et qu'aucune démission n'a été adressée au Président, il est décidé de maintenir le bureau comme suit :

- **Présidence** : Mr Jean-François BURETTE reconduit son mandat pour un an. Il précise qu'en fonction des élections municipales, il sera dans l'obligation soit de démissionner de ce poste mais restera membre actif, toutefois en cas d'échec il pourra rester à la Présidence
- **Vice-Présidents** : Dorothee LEMAIRE et Dr Pierre MARY
- **Secrétaire et Secrétaire-adjointe** : Dominique SAINTY et Anne-Sophie CARLIER
- **Trésorier et Trésorier-adjoint** : Claude RECHE et Dr Pierre MERIAUX

↳ *Les candidatures sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

La Cotisation est maintenue à **15 €** pour l'exercice 2019. Elle sera prélevée pour le personnel sur la fiche de paye.

BILAN FINANCIER 2018

Le bilan financier 2018 a été présenté en Assemblée Générale, il fait apparaître un négatif de près de **3.966 €**.

Les recettes n'ont pas suivi les dépenses. Il était question de ralentir, bien au contraire, les statistiques laissent apparaître une augmentation des athlètes de la C.A.P.H (donc actes non payants).

Le Président avance qu'en 2019, il faudra veiller à terminer l'année avec des comptes en positif. On fera une simulation fin juin puis avant le dernier trimestre et s'il faut réduire l'activité, on refusera de délivrer des rendez-vous.

Il ajoute qu'il va également voir avec la secrétaire, le coût réel de chaque examen.

↳ *Les comptes sont approuvés par les Membres présents*

DECISIONS 2019

Recrutement :

La Secrétaire annonce qu'on a enfin recruté un podologue. Comme évoqué, on s'est limité aux podologues du sport installés dans le Valenciennois.

Il s'agit de Mme GODON Madison dont le cabinet se situe rue Salle le Comte à Valenciennes. Outre un D.U podologie du sport, elle passe actuellement son diplôme de posturologie-posturopodie, très recherché par les sportifs. Elle viendra le mercredi matin, sur rendez-vous mais acceptera des consultations sur site.

Pour le recrutement d'un nouveau psychologue, on est toujours sans nouvelle de la faculté de psychologie des Hauts de France.

Quant à la diététicienne, Anne-Sophie sera remplacée lors de sa formation Cadre de Santé par KEMPA Anaïs qui termine, en Septembre prochain, une licence Nutrition et Alimentation Humaine sur Montpellier.

Locaux :

La Secrétaire informe les membres présents qu'à la demande de Mr LEGRAND Pascal, cadre de santé en chirurgie ambulatoire, on a rétrocedé des plages horaires dans nos locaux pour leurs séances de groupe.

Ce sera le mardi matin et le jeudi toute la journée. C'était déjà une pratique qu'Anne-Sophie utilisait. Ce sera officiel et il n'y aura plus de consultation de médecine du sport dans le bureau de la diététicienne pour ces jours et horaires.

Matériel

Suite à la visite effectuée à Wallers auprès de Mr Salvatore CASTIGLIONE, conseiller régional et maire, concernant le dossier de demande de subvention pour du matériel médical, la Secrétaire a reçu un e-mail informant que le dossier avait été accepté. Par contre, nous ne connaissons pas encore si le montant demandé 20.000 € est bien retenu.

Le Président lui demande de relancer le Conseil Régional et réclamer le courrier. Il ajoute qu'il restera 12.000 € à trouver pour l'achat de l'ergocard.

La Secrétaire avance qu'elle va solliciter des sponsors. Si elle peut monter un dossier, la recherche de partenaires est l'affaire de tous. Tout le bureau est concerné !

Par contre, il est évoqué le matériel médical de Saint-Amand : la secrétaire a rencontré un problème pour l'impression des E.C.G. Ce problème devait être réglé assez rapidement car on avait cru que c'était les cartouches, malheureusement sans

résultat. On a transféré toutes les imprimantes qui ne servaient plus à Denain mais toujours sans résoudre le problème d'impression. On a donc fait appel à MEDISOFT mais sans ligne Internet, il ne pouvait prendre la main.

La Secrétaire et l'infirmière ont rencontré le service Informatique et puisque la convention avec le Centre Hospitalier précise la maintenance informatique, les informaticiens vont installer une ligne Internet, mettre en réseau les 2 ordinateurs et nous proposent de s'occuper du matériel informatique car les ordinateurs sont trop obsolètes.

Entre temps, MEDISOFT, dans le cadre du contrat de maintenance, a réglé le problème. Néanmoins, on avait environ 80 dossiers d'E.C.G en attente de lecture par le cardiologue. Il est décidé que si ce souci revient, il ne sera plus effectué d'E.C.G et on annulera les rendez-vous.

Si urgence, les sportifs peuvent toujours venir sur Denain.

Finances

Le Président fait le point sur les finances à ce jour. La 1ère moitié de la subvention CAPH est déjà bien entamée en raison du déficit 2018 mais aussi de charges incontournables dès le début de l'exercice : l'assurance, les contrats de maintenance, le comptable, le Site Internet etc... Ce sont des dépenses annuelles et conséquentes dont on s'acquitte dès Janvier.

Il ne reste plus que la possibilité de régler les salaires d'Avril et une partie de ceux de Mai. Il espère que la 2ème partie sera versée d'ici fin Mai-début Juin. Pour cela, il faut adresser au plus vite le dossier de demande à la C.A.P.H.

La Secrétaire précise que le dossier de demande est prêt et signé mais qu'il faut ajouter certaines pièces comme le compte-rendu de l'A.G mais également celui des élections et de l'approbation des comptes. On lui demande de les rédiger au plus vite.

Réorganisation des plannings :

Devant les difficultés de Trésorerie, les vice-présidents proposent de fermer la structure de Denain pendant les vacances d'été (juillet et août).

La Secrétaire avance que ce serait une grave erreur de fermer au moment où les athlètes ont le plus besoin de nous : autres C.M.S fermés et manque de médecins en raison des congés. C'était un de nos atouts avec le regroupement des examens, d'être ouvert pendant les vacances. Ce sera le meilleur moyen pour perdre des athlètes payants.

Ce sont souvent pour Juin/juillet les demandes de licence d'arbitrage, les dossiers retardataires des sections sportives scolaires et des centres de formation. Et en Août, c'est la reprise des sports-co avec des dates butoir fin Août pour les dépôts des demandes de licence. Elle rappelle la mission de santé publique de l'Association.

Elle ajoute qu'il y a d'autres mois qui sont calmes et pourraient faire l'objet d'une fermeture voire d'autres façons de réduire l'activité. Toutefois, elle propose de faire un essai avec 2 fermetures de 15 jours autour du 14 juillet et du 15 août.

↳ *Le Président propose d'y réfléchir.*

Subventions :

Comme on l'avait craint, des baisses drastiques sont prévues au niveau de l'Etat. Le C.N.D.S va disparaître et être remplacé par une Agence du Sport. On ne connaît pas encore le statut de cette agence ni si les C.M.S seront concernés.

La Secrétaire garde toute vigilance sur cette nouvelle procédure. Elle va profiter des demandes d'interventions des collègues pour interpeller la D.R.J.S.C.S avec copie à toutes les Instances concernées : Rectorat, Région, Département, et pour information la C.A.P.H.

La séance est levée à 21 heures

FIN DE REUNION



Jean-François BURETTE
Président

Docteur Pierre MARY
1^{er} Vice/Président

Dominique SAINTY
Secrétaire

Dorothee LEMAIRE
2^{ème} Vice/Présidente

Claude RECHE
Trésorier

